

M.-F.AUZEPY

GOTHIE et CRIMÉE de 750 à 830 DANS LES SOURCES ECCLÉSIASTIQUES ET MONASTIQUES GRECQUES

L'existence d'une source hagiographique grecque excellente, la *Vie de l'évêque de Gothie Jean* (BHG 861), écrite entre 815 et 843¹, soit au plus tôt 25 ans après la mort du saint vers 790², a attiré sur la Gothie criméenne au VIII^e siècle l'attention des chercheurs tant de l'aire est-européenne que caucasienne et celle des historiens de l'Église: la *Vie de Jean* aborde en effet aussi bien les relations avec les Khazars que la résistance à l'iconoclasme isaurien. Vasiliev, Dvornik, Peeters, et aussi John Huxley l'ont analysée ou utilisée³.

L'objet de cet article est de la mettre en relation avec les sources grecques contemporaines ou postérieures de quelques années, émanant de moines ou de l'Église, et mentionnant la Crimée ou la Gothie. L'inventaire de ces sources peut être fait dans l'ordre chronologique:

- les *Actes du concile de Nicée II* (787)⁴
- la *Vie d'Étienne le Jeune* (BHG 1666), écrite en 807 ou 809 par un diacre de Sainte-Sophie 42 ans après la mort du saint⁵
- les *Lettres de Théodore Studite* écrites entre 797 et 826⁶
- la *Vie de l'apôtre André* (BHG 102), écrite entre 815 et 843 par Épiphanes du monastère de

¹ *Vie de Jean de Gothie* (BHG 861): AASS, Junii V, 1709, p. 190-194 (désormais abrégée *V.JGoth*). La date est déduite du fait que l'auteur dit au saint dans l'invocation finale: «protège-nous de la communion avec les brûleurs de saints» (*V.JGoth* §10), ce qui laisse supposer qu'il écrit après la reprise de l'iconoclasme en 815 et avant le rétablissement des icônes en 843: Fr.Dvornik, *Les légendes de Constantin et Méthode vues de Byzance*, Prague, 1936 (désormais abrégé *Dvornik, Légendes*), p. 167; I.Sevcenko, *Hagiography of the Iconoclast Period*, in: *Iconoclasm*, éd. A.Bryer, J.Herrin, Birmingham, 1977, p. 113-131 (repr. dans *Ideology, Letters and Culture in the Byzantine World* [V, 1-42], Londres, 1982), désormais abrégé *Sevcenko, Hagiography*, ici p. 115 et n. 14; G.Huxley, *On the Vita of St John of Gothia*, in: *Greek, Roman and Byzantine Studies* 19, 1978, p. 161-169, ici p. 161-162.

² Le service mortuaire de Jean de Gothie est en effet célébré par Georges d'Amastris (*V.JGoth* §6), nommé par le patriarche Taraise (784-806; *Vie de Georges d'Amastris* [BHG 668]: V.Vasilievskij, *Russko-voizantjskije issledovanija*, St. Pétersbourg, 1893, p. 1-73, ici §18-19, p. 30-31) après le concile de Nicée II (787) où l'évêque d'Amastris se nomme Grégoire (J.Darrouzès, *Listes épiscopales du concile de Nicée II (787)*, in: *Revue des Etudes Byzantines* 33, 1975, p. 5-76 [désormais abrégé *Darrouzès, Listes*], ici p. 42). Sur la date de la mort du saint, voir notamment la récapitulation de P.Peeters, *Les Khazars dans la Passion de S. Abo de Tiflis*, in: *Analecta Bollandiana* 52, 1934, p. 21-56 (désormais abrégé *Peeters, Les Khazars*), ici p. 40-41.

³ A.A.Vasiliev, *The Goths in the Crimea*, Cambridge Mass., 1936; Dvornik, *Légendes*, cité n. 1; Huxley, *On the Vita of St John of Gothia*, cité n. 1; Peeters, *Les Khazars*, cité n. 2.

⁴ J.D.Mansi, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, Florence-Venise, 1759 sq.; réimpr. anast. Graz, 1960-1962, t. XII et t. XIII. Les listes des signatures des évêques au concile ont été inventoriées et analysées par J.Darrouzès (*Darrouzès, Listes*, cité n. 2).

⁵ M.-Fr.Auzepy, *La Vie d'Étienne le Jeune par Étienne le Diacre*, Aldershot, 1997; pour la date, voir p. 5-9.

⁶ G.Fatouros, *Theodori Studitae Epistulae* (CFHB 31/1, 31/2), Berlin, 1991, 1992.

Kallistratou qui a suivi les traces présumées de l'apôtre et est allé jusqu'à Bosporos (Kerch)⁷

- la *Notitia episcopatum*, appelée souvent de Boor du nom de son premier éditeur, mais aussi dite iconoclaste, ce que récuse son dernier éditeur, J. Darrouzès, qui l'appelle la Notice 3 et la date du IXe siècle⁸. Nous suivrons ici son usage et la nommerons Notice 3.

À cette liste on peut ajouter des sources plus tardives, comme la *Vie de Jean le Psichaïte* (BHG 896)⁹ et le *Synaxaire de Constantinople*¹⁰, ou peu fiables comme la *Vie d'Étienne de Sougdaïa* (BHG 1671)¹¹.

Bien que ces sources soient assez peu nombreuses, elles montrent que les villes de la côte criméenne et la Gothie, aussi éloignées fussent-elles, faisaient partie du paysage religieux et politique des Constantinopolitains.

Les villes côtières.

Voyons d'abord les informations concernant les villes de la côte. Au concile de Nicée II (787), Cherson (Sebastopol) et Bosporos (Kerch) ne sont pas représentées. L'absence des évêques des deux grandes villes côtières ne peut pas être expliquée, mais elle n'est pas le signe d'une transformation de la carte ecclésiastique: Cherson et Bosporos sont en effet des archevêchés autocéphales de l'éparchie ecclésiastique de Zèchie depuis le VIIe siècle¹² et sont inscrits comme tels dans les notices épiscopales jusqu'au Xe siècle¹³. Le siège de Cherson est d'ailleurs pourvu en 815-816 puisque Théodore Stoudite, dans une lettre de 816, cite l'évêque de Cherson parmi ceux qui ont accepté l'iconoclasme de Léon V¹⁴. Sont en revanche présents au concile de Nicée II le métropolitain de Lazique (métropole, Phasis)¹⁵ et l'archevêque d'Abasgie (siège, Sébastoupolis)¹⁶, et surtout l'archevêque de Sougdaïa (Soudak), Étienne, dont la signature se trouve dans la liste à la place hiérarchique de l'éparchie de Zèchie, c'est-à-dire à l'emplacement où devraient se trouver les signatures des évêques de Cherson et Bosporos s'ils avaient été présents au concile¹⁷. Cette place est en plein accord avec la Notice 3, dite des iconoclastes, car Sougdaïa fait son apparition dans cette Notice où elle remplace Nikopsis comme troisième archevêché de l'éparchie de Zèchie¹⁸.

De façon plus générale, Épiphanes de Kallistratou, dans la *Vie de l'apôtre André*, donne des informations sur les villes côtières qu'il a visitées après 815: il a vu à Bosporos dans l'église des Saints-Apôtres une tombe avec une inscription disant qu'il s'agissait de la tombe de Simon l'apôtre et on lui a dit qu'à Nicopsis de Zèchie il y avait aussi une tombe ayant une

⁷ *Vie de l'apôtre André* (BHG 102): PG 120, col. 216-260; Épiphanes dit en effet fuir la communion avec les iconomaques (PG 120, col. 221 C) et il rencontre à Sinope un certain Théophile, d'une cinquantaine d'années, qui lui raconte un épisode s'étant passé sous Constantin V (col. 220 B): il fuit donc la persécution déclenchée par Léon V.

⁸ J. Darrouzès, *Notitiae Episcopatum Ecclesiae Constantinopolitanae*, Paris, 1981, désormais abrégé Darrouzès, *Notitiae*, p. 230-245.

⁹ *Vie de Jean le Psichaïte* (BHG 896): P. van den Ven, *La Vie grecque de Jean le Psichaïte, confesseur sous le règne de Léon l'Arménien (813-820)*, in: *Le Muséon* III, NS, 1902, p. 97-125; cf. Sevckenko, *Hagiography*, cité n. 1, p. 117.

¹⁰ H. Delehay, *Synaxarium Ecclesiae Constantinopolitanae*, Propylaeum ad Acta Sanctorum Novembris, Bruxelles, 1902.

¹¹ *Vie d'Étienne de Sougdaïa* (BHG 1671): V. Vasilievskij, *Russko-vizantijskije issledovanija*, St. Petersburg, 1893, p. 74-79; cf. Sevckenko, *Hagiography*, cité n. 1, p. 114 et n. 8.

¹² Notice 1.62-63: Darrouzès, *Notitiae*, cité n. 8, p. 206, date de la notice, p. 7.

¹³ Les deux villes sont présentes dans les Notices 2 à 5, et dans la Notice 8: cf. Darrouzès, *Notitiae*, cité n. 8.

¹⁴ Lettre à Euthyme de Sardes, éd. Fatouros citée n. 6, p. 112.28.

¹⁵ Darrouzès, *Listes*, cité n. 2, p. 13; cf. Darrouzès, *Notitiae*, cité n. 8, p. 231.

¹⁶ Darrouzès, *Listes*, cité n. 2, p. 20; cf. Darrouzès, *Notitiae*, cité n. 8, p. 233.

¹⁷ Darrouzès, *Listes*, cité n. 2, p. 19.

¹⁸ Notice 3.84: Darrouzès, *Notitiae*, cité n. 8, p. 232.

inscription de Simon le Cananite; il signale que Théodosie, où était passé l'apôtre André, est de son temps déserte et, enfin, il a une piètre opinion des habitants de Cherson qui sont de son temps «forts contre la foi, menteurs et tournant à tout vent»¹⁹. Puisque Épiphane est iconodoule, cela laisse entendre que, au moment de sa visite, après 815, les habitants de Cherson étaient iconoclastes, ce qui s'accorde avec le témoignage de Théodore Stoudite.

Les villes côtières ont d'autre part servi de lieu d'exil au VIIIe comme au IXe siècle. D'après le Synaxaire, deux des personnages importants qui avaient été convertis à l'état monastique par Étienne le Jeune et qui furent persécutés après sa mort en 765 y furent envoyés: l'un, anonyme, fut envoyé à Cherson, l'autre, nommé Étienne, fut exilé à Sougdaïa²⁰. Le Synaxaire précise que l'exilé anonyme de Cherson, sur le point d'être assassiné par les Chersonites, s'enfuit en Chazarie où il devint évêque. Cela n'est pas impossible: la *Vie géorgienne d'Abo de Tiflis*, mort en 786²¹, signale qu'il existe dans le territoire des Khazars des villes et villages chrétiens²² et la Notice 3 donne pour évêchés suffragants de l'archevêque de Gothie sept évêchés situés d'après leur nom en pays khazar, dont Khotzirôn près de Phoulai²³. Quant à l'exilé de Sougdaïa, Étienne, il paraît possible, bien que le Synaxaire n'en dise rien, qu'il ait fait la même carrière que son compagnon d'infortune: l'archevêque de Sougdaïa/Soudak présent à Nicée II s'appelle Étienne et il existe une *Vie grecque d'Étienne*, archevêque de Sougdaïa²⁴. Elle est très légendaire puisqu'elle présente son héros comme nommé à son poste par Germain de Constantinople (715-730), qu'elle le fait ensuite défendre fièrement les images à Constantinople devant Léon V (813-820) et être persécuté par lui avant de revenir paisiblement dans sa ville sous Irène (780-802). Néanmoins, elle fait d'Étienne de Sougdaïa une victime de l'iconoclasme, ce qu'a aussi été l'Étienne exilé par Constantin V.

Cherson reste un lieu d'exil au début du IXe siècle. Lors du schisme moechien, des partisans de Théodore Stoudite y ont été envoyés après le synode de 809 qui avait condamné les Stoudites: un évêque, Léon, surnommé Baléladès, y est persécuté, les gens de l'entourage de Léoïos y sont exilés avant d'être emprisonnés à Constantinople²⁵; des évêques ont dû y être envoyés sous Léon V puisqu'ils demandent conseil sur leur sort en 821 à Théodore Stoudite qui leur conseille de rester là où ils sont et d'être «des flambeaux dans l'obscurité»²⁶. Le saint moine Jean le Psichaitte, persécuté sous Léon V, y part, paradoxalement, à la mort de ce dernier²⁷: son cas paraît particulier et son exil ne pas devoir grand chose à la vie religieuse car, bien que sa *Vie* le présente comme un héros de l'iconodoulie, c'est probablement la gestion de son monastère qui est la cause de sa condamnation²⁸, plus que ses prises de position en faveur des icônes.

¹⁹ PG 120, col. 244 AC.

²⁰ H. Delehay, *Synaxarium*, cité n. 10, p. 263.

²¹ Peeters, *Les Khazars*, cité n. 2, p. 30.

²² "In terra illa Septemtrionis (c'est-à-dire chez le roi des Khazars) multe sunt urbes et pagi qui secundum Christi legem secure vivunt": *Vie d'Abo de Tiflis*, in Peeters, *Les Khazars*, cité n. 2, p. 25; cf. Dvornik, *Légendes*, cité n. 1, p. 164.

²³ Notice 3.612 et 778: Darrouzès, *Notitiae*, cité n. 8, p. 242 et 245. Fr. Dvornik considère que ces évêchés ont réellement existé (Dvornik, *Légendes*, cité n. 1, p. 160-168) tandis que J. Darrouzès est beaucoup plus critique: «s'il y eut des évêques de ces peuplades de la liste dès le VIIIe siècle, ce qui reste à prouver pour les noms autres que Gotthia, une éparchie organisée est invraisemblable», *Notitiae*, p. 232, n. 631. En ce qui concerne Phoulai, qui n'est pas un évêché, c'est là que Jean de Gothie fut emprisonné par le khagan (V. *JGoth* § 9), et là que Constantin-Cyrille fait disparaître un arbre sacré et convertit le seigneur local (*Vie de Constantin-Cyrille* § 12: Dvornik, *Légendes*, cité n. 1, p. 370-371).

²⁴ Cf. n. 11.

²⁵ Lettre 48.55 et 59 (810-811), éd. Fatouros, citée n. 6.

²⁶ Lettre 435, éd. Fatouros, citée n. 6.

²⁷ *Vie de Jean le Psichaitte* (BHG 896), § 8, éd. van den Ven, citée n. 9, p. 118.

²⁸ *Vie de Jean le Psichaitte* (BHG 896), § 7, éd. van den Ven, citée n. 9, p. 115-116.

Telles sont les informations sur les villes côtières: elles furent des lieux d'exil sous Constantin V pour des moines nouvellement convertis à l'état monastique par Étienne le Jeune et qui ont sans doute fait une carrière épiscopale à Sougdaia et en Khazarie; elles le restèrent sous Nicéphore pour les Stoudites et sous Léon V pour les évêques iconodoules, ce qui implique que leurs évêques, comme il est normal, furent en accord avec ligne décidée à Constantinople et suivirent les revirements de la politique religieuse impérial: sous Constantin V et Léon V, ils furent iconoclastes.

La Gothie.

Les informations sur la Gothie²⁹ sont paradoxalement plus nombreuses que celles concernant les villes côtières, notamment en raison de l'existence de la *Vie de Jean de Gothie*. Les premières chronologiquement sont données par les listes d'évêques signataires du concile de Nicée II: la Gothie y est représentée, ce qui est une nouveauté puisque l'évêché n'existait pas au VIII^e siècle, et elle présente un certain nombre de particularités. Tout d'abord elle est à une place très élevée dans la hiérarchie ecclésiastique, puisqu'elle est seconde dans la liste des archevêchés, place qui est bien supérieure à celle que les notices épiscopales postérieures lui attribuent³⁰. D'autre part, le siège de Gothie est le seul à être appelé du nom de la région et non du nom de la ville épiscopale³¹. Celle-ci était Doros (maintenant identifiée à Mangoup) à l'époque de la Notice 3 qui fait de la Gothie une métropole et non un archevêché³². Enfin le même toponyme du siège de Gothie, le moine Cyrille, représente deux archevêques de Gothie: Nicétas ἐπίσκοπος Γοθίας, au nom duquel il signe 3 fois³³ et Jean ἐπίσκοπος Γόθων, au nom duquel il signe une fois³⁴, ce qui est une anomalie certaine.

La *Vie de Jean de Gothie* permet d'envisager une solution pour expliquer cette situation anormale. Résumons les passages de la *Vie* qui nous intéressent: Jean est originaire de Parthenitai et son père avait fait une carrière militaire dans le Pont. En 754, l'évêque de Gothie est convoqué au concile de Hiéreaia, auquel il souscrit, et il est promu métropolitain d'Héraclée de Thrace. Les orthodoxes de Gothie, qui ne communiaient pas avec le synode, se retrouvent sans évêque et choisissent Jean, qui part alors 3 ans à Jérusalem. A son retour, les gens de Gothie l'envoient en Ibérie recevoir la consécration du katholikos ce qui lui permet de garder purs les dogmes de l'église catholique³⁵.

Arrêtons-nous là pour le moment. Passons sur le fait qu'il est curieux qu'un candidat choisi comme évêque quitte aussitôt la ville qui l'a choisi. Il paraît en tout cas très clair que Jean est un évêque dissident: il est en effet impensable que le siège de Gothie, qui dépendait

²⁹ La définition de la Gothie est donnée en dernier lieu par N.A.Alekseenko, Un tourmarque de Gothie sur un sceau inédit de Cherson, in: *Revue des Etudes Byzantines* 54, 1996, p. 271-275. Il décrit la Gothie, «pays des Goths», comme un pays se trouvant dans les montagnes du sud-est de la Crimée, avec une capitale, Doros, identifiée à Mangoup, et deux forteresses côtières Gorzouvitae et Alouston.

³⁰ Darrouzès, *Listes*, cité n. 2, p. 19.

³¹ Darrouzès parle de la Gothie comme d'une ville (*Listes*, p. 19) et refuse de faire le lien avec la Notice 3 qui considère la Gothie comme une éparchie (*ibid.*, p. 21 et n. 3).

³² Doros est probablement cité au concile de 692, puisque y signe Georges, ἐπίσκοπος Χερσῶνος τῆς Δόραντος (Mansi XI, 992, cité par Dvornik, *Légendes*, cité n. 1, p. 162, n. 3).

³³ Mansi XII, 994 C, 1154 A; Mansi XIII, 384 B.

³⁴ Mansi XIII, 137 B; Cyrille signe aussi deux fois comme représentant de la Gothie sans précision du nom de l'archevêque (Mansi XII, 1095 A; Mansi XIII, 365 D).

³⁵ V. *JGoth* § 2.

de Constantinople, n'ait pas été pourvu après la promotion de son titulaire à Héraclée de Thrace; Jean est en ce cas un antiévêque, suscité sur place par des opposants à la politique impériale; il ne peut aller chercher sa consécration d'évêque de Gothie à Constantinople parce que le siège de Gothie est déjà occupé; sa prise de position iconodoule compte moins que ce fait brut. Il va donc chercher la consécration épiscopale hors de Constantinople: peut-être l'a-t-il espérée à Jérusalem, mais cet espoir fut déçu et il s'est tourné vers la Géorgie dont le *katholikos*, venait, semble-t-il, de recevoir l'autocéphalie du patriarche d'Antioche Théophylacte (744-750), le premier titulaire de la charge étant le moine Iobane³⁶. Nul doute que ce fait, s'il était assuré, ait facilité la consécration de Jean, qui s'inscrirait alors dans le mouvement d'expansion des principautés géorgiennes au VIII^e siècle³⁷. On comprend ainsi la raison pour laquelle le moine Cyrille représente à Nicée II deux évêques de Gothie: il est le légat de l'évêque régulier, consacré à Constantinople et donc iconoclaste, qui est appelé *ἐπίσκοπος Γοθίας*, et de l'évêque dissident, consacré à Mtskheta et iconodoule de la première heure, qui est appelé *ἐπίσκοπος Γότθων*. Jean a occupé cette place singulière une trentaine d'années: selon la chronologie de sa *Vita*, il a été consacré en Géorgie trois ans au moins après le concile de Hiérea (754), soit en 758 et il est encore évêque en 787.

C'est sans doute cette longévité qui explique sa carrière politico-militaire dans les années 780. D'après sa *Vita*, en effet, après un rapide séjour à Constantinople où l'impératrice Irène l'avait fait venir sous le patriarcat de Paul (780-784) auquel il a parlé en faveur des images, Jean, à l'époque de Nicée II (787), est livré aux Khazars «par son peuple, parce qu'il s'était soulevé contre ceux-ci avec le Seigneur de Gothie»³⁸. Le motif était le suivant: Jean et le Seigneur de Gothie ne voulaient pas que les Khazars dominent leur terre. Le khagan s'était en effet emparé des kleitures (cols et défilés) et avait installé à Douros (Mangoup) une garnison que Jean avait attaquée avec son peuple. La fin du soulèvement telle qu'elle est racontée dans la *Vita* n'est pas très claire: Jean est livré *par* son peuple (et non *avec*, après vérification sur manuscrit³⁹), et le Seigneur de Gothie court obtenir son pardon du khagan, pardon qu'il obtient au prix de la mise à mort de dix-sept de ses serviteurs; la mort de ces hommes est par ailleurs reprochée à Jean par quelqu'un qui l'en rend responsable⁴⁰. Il semble donc que Jean ait mené une politique considérée comme aventureuse par ceux qu'il faut appeler ses sujets, puisque l'expression *ho laos autou* est employée dans le texte⁴¹, et par son allié le Seigneur de Gothie. Jean est emprisonné à Phoulae, s'évade et fuit à Amastris, mais ses disciples restent en prison et évitent de justesse la condamnation à mort de la part du khagan⁴². Jean reste quatre ans à Amastris où il meurt et son corps est ramené dans son monastère des Saints-Apôtres à Parthenit⁴³.

³⁶ Selon le discours de Nikon, présent dans le *Sinaït. gr.* 436 (XVII^e-XVIII^e s.), édité par V. Benesevic, *Catalogue des manuscrits du Sinaï*, St Petersburg, 1911, p. 598-599.

³⁷ B. Martin-Hisard in: *Histoire du Christianisme*, dir. J.-M. Mayeur, Ch. et L. Piétri, A. Vauchez, M. Vénard, t. 4, *Évêques, moines et empereurs (610-1054)*, Paris, 1993, p. 559.

³⁸ V. *JGoth* § 5, lignes 2-4.

³⁹ La vérification n'a été faite que dans le plus ancien manuscrit de la *Vie de Jean de Gothie*, le *Vatic. gr.* 1667, du Xe s. (ménologe prémétaphrastique du mois de juin; description dans C. Giannelli, *Codices Vaticani graeci 1485-1683*, Vatican, 1950), où la V. *JGoth.* occupe les fol. 257v-261r; le passage en question se trouve au fol. 259r, ligne 11.

⁴⁰ V. *JGoth* § 9.

⁴¹ V. *JGoth* § 5, ligne 2, ligne 10.

⁴² V. *JGoth* § 7. Il est difficile de savoir ce que ce terme recouvre: le personnel attaché à l'évêque Jean, ou plus probablement, puisque le texte mentionne un moine disciple du saint, les moines de son monastère de Parthenit ?

⁴³ V. *JGoth* § 6.

On peut tenter, à partir de la *Vie de Jean*, la reconstitution suivante: au moment du concile de Hiérea (754), une part de la population de Gothie refuse la politique impériale et choisit Jean comme chef. Celui-ci est consacré évêque par le *katholikos* de Géorgie, peut-être Iobane, vers 758. On ne sait comment s'est passée la cohabitation entre Jean et son collègue nommé par Constantin V, mais on peut hasarder une hypothèse en fonction de la localisation du monastère de Jean à Parthenit, sur la côte entre les deux forteresses justiniennes de Gorzouvitae et d'Alouston: l'évêque régulier était sans doute à Doros, qui était le siège de son archevêché et qui était proche de Cherson, tandis que Jean tenait plutôt la côte sud-est⁴⁴. Après la mort de Constantin V, dans les années 780, le khagan des Khazars cherche à établir sa domination sur la Gothie en y établissant des garnisons, et Jean s'allie alors au Seigneur de Gothie pour une campagne contre les Khazars. Cette campagne a probablement eu lieu entre 784 et 787, puisque le séjour de Jean à Constantinople sous le patriarcat de Paul, qui démissionne en décembre 784, précède cette campagne, et que son absence à Nicée II signifie qu'il était empêché de venir, qu'il menât campagne ou qu'il fût prisonnier. Le séjour à Constantinople mérite attention: c'est l'impératrice Irène qui convoque Jean à Constantinople et cette convocation pourrait bien avoir eu d'autres raisons que celle invoquée par le texte, à savoir la question des images, et avoir eu en fait pour objet la situation en Gothie. Quoiqu'il en soit, la campagne de Jean et du Seigneur de Gothie contre Doros tenue par les Khazars échoue, sans doute à cause de la témérité de Jean: il est trahi par les siens et emprisonné et il meurt à Amastris quatre ans plus tard, soit au plus tard en 792, si l'on date la trahison de 787; le seigneur de Gothie quant à lui, fait allégeance au khagan.

Autour de 787 la Gothie serait donc passée sous domination khazare, ce qui n'empêche pas le maintien de la hiérarchie épiscopale byzantine, puisque l'évêque régulier de Gothie est représenté à Nicée II.

Théodore Stoudite donne d'ailleurs un nom d'archevêque de Gothie dans les années 820. Il est apparemment bien renseigné sur la Gothie puisque dans une lettre de 808, il cite le Seigneur de Gothie parmi ceux qui ont suivi le mauvais exemple de Constantin VI et changé de femme⁴⁵. Mais c'est une lettre des années 821-826 qui donne le plus de renseignements sur la situation religieuse de Gothie; c'est une réponse à l'archimandrite des monastères de Gothie dont une lettre a été apportée par des moines de Gothie à Théodore⁴⁶. L'archimandrite était semble-t-il en conflit avec son archevêque, Philarète, à qui Théodore écrit aussi une lettre, malheureusement perdue⁴⁷. Des conseils donnés à l'archimandrite, on peut déduire les éléments du conflit. Voici ces conseils:

- les affaires des moines ne doivent en aucun cas être jugées par des laïcs
- tout le monde peut devenir moine et on ne doit pas dire qu'il est dangereux de donner la tonsure et pour celui qui la donne et pour celui qui la reçoit. En revanche si, après la tonsure, quelqu'un se conduit mal, il doit être expulsé de la communauté des frères.

Le deuxième point suggère que l'archevêque n'était pas favorable à une entrée sans conditions dans les monastères et souhaitait éviter et que n'importe qui donne l'habit et qu'il soit donné à n'importe qui. Préoccupation typiquement épiscopale, qui situe Philarète plus du côté

⁴⁴ Il faut cependant noter la présence inexplicquée d'un siège épiscopal dans une église d'Eski Kermen, à côté de Mangoup, mais la datation de l'église et a fortiori du siège n'est pas assurée.

⁴⁵ Lettre 31.96, éd. Fatouros, citée n. 6; Ignace le Diacre précise que le seigneur de Gothie aurait été réprimandé à ce propos par le patriarche Nicéphore lors d'un séjour dans la capitale: Alekseenko, *Un tourmarque*, cité n. 29, p. 273.

⁴⁶ Lettre 486, écrite entre 821 et 826, éd. Fatouros, citée n. 6.

⁴⁷ Lettre <564>, éd. Fatouros, citée n. 6.

des Isauriens que d'Irène. Par ailleurs, la mention d'un archimandrite des monastères de Gothie est précieuse dans la mesure où elle atteste la présence de monastères en Gothie au début du IXe siècle et de monastères suffisamment nombreux pour qu'un archimandrite ait été mis en place. Le seul connu parmi ces monastères est celui des Saints-Apôtres fondé à Parthenit par Jean de Gothie au VIIIe siècle.

Une autre source, cependant, mentionne l'existence de moines en Crimée et en Gothie à cette période: c'est la *Vie d'Étienne le Jeune* dans un passage fameux sur les lieux de fuite des moines iconodoule sous Constantin V. Rappelons le contexte du passage. Étienne le Jeune, moine mis à mort par Constantin V en 765, adresse, selon sa *Vie*, un discours aux moines réfugiés autour de lui au moment du concile de Hiérea (754) et leur conseille de fuir dans les seules régions qui échappent à l'autorité de Constantin V; ces régions sont: «Les régions vers le haut du Pont-Euxin situées du côté de l'éparchie de Zèchie, depuis Cherson, Bosporos et Nikopsis, et celles qui sont dans la direction de la Gothie Creuse»⁴⁸; il cite ensuite Rome et l'Italie du Sud, puis Chypre et les côtes de l'Asie Mineure et de Syrie-Palestine qui l'entourent. Telles seraient les régions où les moines iconodoules peuvent fuir sans crainte, parce qu'elles sont iconodoules.

Or dans le cas de la Mer Noire comme dans celui de l'Italie, la situation semble beaucoup plus nuancée que ne l'affirme Étienne le Jeune: Cherson et la Gothie avaient des évêques iconoclastes au moment de Hiérea, mais la Gothie a eu un évêque dissident iconodoule à partir de 754. D'autre part il n'y a pas de témoignage de fuite de moines iconodoules dans ces régions sous Constantin V, mais il y a mention de moines exilés par Constantin V à Cherson et à Sougdaia en 765. Le témoignage de la *Vie d'Étienne le Jeune* n'est pas suffisant pour affirmer que la Crimée était iconodoule au VIIIe siècle et que des moines y ont fui. Le discours d'Étienne le Jeune aux moines répond en fait à un objectif interne à la *Vie d'Étienne le Jeune*; les lieux de refuge sont moins cités pour eux-mêmes que pour légitimer, contre les prétentions des Stoudites, l'iconodoulie des moines venant des marges de l'empire et présents à Constantinople au moment de la rédaction de la *Vie* au début du IXe siècle. Dans ces conditions, la *Vie d'Étienne le Jeune* ne permet pas de fonder la réalité d'une émigration monastique iconodoule en Crimée sous Constantin V. Celle-ci a peut-être existé, mais il faudra attendre d'autres sources pour que sa réalité soit acquise.

En guise de conclusion à cette étude lacunaire qui montre tout au moins que les évêques de Crimée et de Gothie - à l'exception de l'évêque dissident Jean de Gothie - ont suivi la ligne officielle et furent iconoclastes quand l'Église orientale l'était, c'est-à-dire entre 754 et 787 et après 815, je voudrais revenir sur la Notice 3. Il faudra certainement en reprendre l'étude pour tenter de la dater avec précision et pour savoir si les évêchés khazars doivent être pris au sérieux. A priori, il ne semble pas impossible qu'une organisation ecclésiastique byzantine ait existé en pays khazar et qu'elle ait été contemporaine des Isauriens qui sont des candidats sérieux à l'évangélisation des Khazars à cause de leur parenté avec eux, qui montre l'intérêt qu'ils portaient à ce peuple et à cette région: Léon III a fait épouser à Constantin V une princesse khazare et Léon IV est de ce fait à demi khazar⁴⁹. Si cette hypothèse était vérifiée, l'attaque de Jean de Gothie contre le khan des Khazars, mal acceptée par son

⁴⁸ *Vie d'Étienne le Jeune* (BHG 1666) § 28, éd. Auzépy, citée n. 5, p. 125 et 219. Par ignorance, nous considérerons que la Gothie Creuse équivaut à la Gothie.

⁴⁹ Sur ce mariage mentionné dans la *Chronique* de Théophane (éd. de Boor, p. 409) et dans le *Breviarium* de Nicéphore (éd. Mango, § 63), voir en dernier lieu I. Rochow, *Kaiser Konstantin V (741-775)*, Berliner Byzantinistische Studien 1, Francfort, 1994, p. 10.

peuple, pourrait être une action moins incontrôlée qu'il n'y paraît: puisqu'elle intervient après le séjour de Jean à Constantinople *sur convocation* d'Irène, on peut penser qu'Irène a voulu, là comme ailleurs, prendre le contre-pied de la politique de son beau-père et rompre la politique d'amitié avec les Khazars. Même en ce qui concerne la carrière de Jean de Gothie, la question des images aurait alors été secondaire et l'histoire de la Crimée au VIII^e siècle plus dominée, comme on pouvait s'y attendre, par les relations avec les Khazars que par la querelle iconoclaste.

М.-Ф. ОЗЕПИ

КРЫМСКАЯ ГОТИЯ В 750-830 гг. В ГРЕЧЕСКИХ
ЦЕРКОВНЫХ И МОНАШЕСКИХ ИСТОЧНИКАХ

Резюме

В статье рассматриваются сообщения о Крыме или Крымской Готии, содержащиеся в «Житии Иоанна Готского», и связанные с ними свидетельства из одновременных, или созданных несколько позже церковных и монашеских источников. Удаленные от империи города крымского побережья и Крымская Готия играли определенную роль в политической и религиозной жизни Константинополя.